

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Février 2019

21x19

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION **"LA CLEF DES CHANTS"**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- LA CLEF DES CHANTS : n°11 lot les Cardelines – 13170 Les Pennes Mirabeau
 - Siret : 40012766800012 -, représentée par sa présidente, Patricia PIC, dont l'objectif est la diffusion de spectacles (théâtre, chants), auprès des seniors de la commune ou des communes environnantes, et auprès de tous les publics, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission promotion de la ville de février 2019, qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 1 600€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association "LA CLEF DES CHANTS" pour un montant de : 1 600€
- PRECISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Mars 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA